

A S^t Just le 24 mai 2024.

Déclaration FILPAC-CGT DS Smith France.

Les élu.es FILPAC-CGT DS Smith France réunis.es à Toury et Neuville du 21 mai 2024 au 24 mai 2024 dans le cadre d'une formation Economique, Sociale et Syndicale ont souhaité, à la suite de leurs travaux, faire un point industriel-économique-sociale du groupe DS Smith.

L'annonce du rachat de DS Smith par le mastodonte International Paper (IP) va avoir des impacts à tous les niveaux. Plusieurs sujets importants préoccupent les élu.es FILPAC-CGT DS Smith France, notamment la stratégie de ce groupe, l'avenir commercial, industriel et social.

Le 6 juin prochain, la direction France, à la suite du rassemblement du 15 mai, recevra une délégation afin, peut-être, d'en dire plus sur ce rachat. Mais les élu.es FILPAC-CGT DS Smith France aborderont aussi les questions sociales comme les salaires. Actuellement, les patrons imposent une politique salariale au rabais. Il serait temps d'inverser la tendance. Les augmentations de rémunérations doivent répondre aux besoins des salarié.es en lien avec l'économie réelle et non financière. Est-il besoin de rappeler que les profits et richesses de l'entreprise sont créés par le travail des salarié.es. Il est donc normal que ces mêmes salarié.es bénéficient des efforts qu'elles et ils ont fournis. D'autre part, le coût de la vie augmente bien plus que l'indice officiel INSEE qui est trafiqué. Les grilles de qualification : une proposition de grille commune est à construire à partir de la grille conventionnelle et la mise en place d'un point 100 unique pour tous les sites français avec une reconnaissance des savoirs et des savoir-faire. Il est totalement aberrant de constater que des salarié.es qui tiennent un poste n'aient pas toutes et tous le coefficient correspondant à celui-ci. La politique industrielle : elle doit-être claire avec des investissements de développement conséquents liés à une politique de R&D. La stratégie commerciale n'est pas non plus pour nous rassurer. Si la direction nous en vante ses mérites, reste à savoir si cette dernière pourra nous l'expliquer, car une chose est claire, c'est flou !

Autre point, et pas des moindres, un nombre de démissions jamais connu auparavant, et ceci n'est qu'une infime partie des départs, l'inaptitude devient une des premières causes de licenciement chez DS Smith. **Incapable d'assurer la santé physique et morale de ses salarié.es, DS Smith les use et les jette comme des mouchoirs ! Les élu.es FILPAC-CGT DS Smith France semblent être les seul.es à s'inquiéter de cette situation qui est loin de s'améliorer, car côté direction, à tous les niveaux, aucun plan d'action pour arrêter l'hémorragie !**

Enfin, les agissements de DS Smith posent questions. L'arrogance et le mépris sont dorénavant la ligne directrice. Ce groupe se comporte comme le gouvernement, « mépris et dénigrement », Macron fait plaisir au MEDEF, Laumonier, lui, des cadeaux aux actionnaires. Depuis quelques temps, nos experts, censés nous apporter un éclairage sur la politique sociale, la stratégie industrielle et commerciale, rencontrent bien des difficultés à obtenir les éléments nécessaires à leur mission. Pire encore, la direction est prête à commettre des délits d'entrave pour ne pas communiquer avec les élu.es des différentes instances dans le cadre des potentiels droits d'alerte chez CONSUMER et Nord-Est. Elle va même jusqu'à assigner certains CSE en justice.

DS Smith doit respecter le droit du travail français. La direction a aussi des responsabilités en matière de politique sociale et notamment sur les rémunérations afin que ses salarié.es puissent vivre dignement de leur travail. Dans le cas contraire, Les élu.es FILPAC-CGT DS Smith France prendront leurs responsabilités dans les semaines à venir pour informer et mobiliser les salarié.es sur les questions relatives à l'emploi, aux conditions de travail qui continuent de se dégrader et sur l'avenir des sites et des rémunérations.

La FILPAC-CGT DS Smith France.

DS Smith : FINI LE DIALOGUE DE SOURDS ???

